

Solidaires

ET INTERNATIONALISTES!



Activités internationales de l'Union syndicale Solidaires : les actualités mensuelles

#150 – Mars 2026

Spécial Colombie

L'alliance entre mouvements écologistes et organisations syndicales est une question d'actualité majeure et un enjeu incontournable pour notre syndicalisme. Cette soirée d'échange a été l'occasion d'aborder ce sujet sous un angle internationaliste, à partir du cas colombien.

L'extraction de matières premières en Amérique latine soulève de nombreuses problématiques environnementales et sociales : déplacement forcés des populations, pénétration accélérée de l'économie de marché, pollution, graves violations des droits humains, etc. Face aux entreprises multinationales implantées en Colombie, comment se construit la résistance syndicale, et plus largement celle des mouvements sociaux dans des contextes où le modèle extractiviste demeure un des piliers de cette économie primo-exportatrice ?

De nombreuses entreprises occidentales installées en Amérique latine bafouent les droits humains afin d'asseoir leur domination économique. Ces enjeux concernent directement les entreprises françaises voire européennes comme Total ou Engie, et peuvent nous amener à réfléchir à des formes de solidarités de nos organisations syndicales et sur nos lieux de travail.

**Syndicalisme
écologie
internationalisme**

**RÉFLEXIONS À PARTIR DU CAS
COLOMBIEN**

Intervenante :
Rocío Torres Bobadilla, avocate
colombienne et défenseuse
de l'environnement. Elle a
accompagné des organisations
syndicales dans des procès
contre de grandes
multinationales

Animatrice :
Caroline Weill, chercheuse et
militante au sein d'un collectif
féministe à Cusco (Pérou) et à
l'Union syndicale Solidaires

**14 JANVIER
19:30**

Union Syndicale Solidaires
31 Rue de la Grange aux
Belles, 75010 Paris

Organisent :

TEJE (Travail, Écologie, Justice & Énergie)
Solidaires (Union syndicale Paris)

Inscrivez-vous
ici :

Cette soirée a permis d'aborder la situation colombienne à travers des alliances entre organisations syndicales et mouvements écologistes, dans leur lutte pour le respect des droits et la construction de revendications communes. L'échange a permis de revenir sur l'extractivisme comme matrice historique et actuelle de la domination impérialiste en Amérique latine. La recherche de ressources naturelles est traversé par des logiques impérialistes qui servent les intérêts des pays du centre du capitalisme, qui vont de la main avec la violence qui prend différentes formes allant jusqu'à la menace ou l'assassinat des leaders syndicaux, écologistes et des communautés qui se mobilisent dans les contextes miniers.

Extractivisme en Amérique latine

L'extractivisme comme un « système d'exploitation irrationnel de la ressource naturelle » est hérité de la colonisation et a placé l'Amérique latine dans une situation de dépendance dans la division internationale du travail. Malgré les luttes sociales qui contestent leur présence ou leurs modalités d'opération, les projets miniers et pétroliers se multiplient, notamment en Amazonie colombienne, au Pérou, au Chili ou au Venezuela, avec des conséquences sociales et environnementales très lourdes.

La soirée a été l'occasion de revenir sur plusieurs caractéristiques et moments de l'offensive extractiviste. Une première étape voit l'alliance entre entreprises minières transnationales (comme Glencore ou Drummond) et élites politiques nationales, qui repose sur la corruption et l'octroi massif de licences d'exploitation. Une deuxième phase correspond à l'association structurelle entre entreprises et groupes armés illégaux, souvent les groupes paramilitaires d'extrême droite qui assurent la « sécurisation » des territoires par la terreur. Enfin, une troisième phase, située dans le tournant incarné par Donald Trump, se caractérise par la montée des interventions militaires directes et la crise des organismes internationaux, au service d'une politique de guerre qui garantit la continuité de l'accès aux ressources pour les grandes puissances mondiales.

L'extractivisme ne produit pas seulement une dévastation environnementale, il transforme en profondeur les structures sociales et cela peut s'analyser au prisme du genre. La masculinisation du travail minier exclut les femmes des emplois formels et les relègue à la sphère du travail reproductif en les chargeant du soin des familles frappées par les maladies liées à la pollution de l'environnement.



C'est notamment le cas sur lequel travaille l'avocate Rocio (intervenante) en ce moment. La fermeture de la mine de charbon Glencore au motif de la transition énergétique. La fermeture du site situé dans la Guajira au nord de la Colombie, implique le licenciement de près de 10 000 travailleurs. Sans plan de retour à l'emploi, nombre de ces personnes sont allées grossir les rangs des travailleurs dans les mines informelles de charbon encadrées par des groupes armés et où les conditions de travail sont extrêmement précaires : les accidents et les morts y sont fréquents, sans possibilité d'un quelconque recours du fait de leur informalité. Il va sans dire que la possibilité de se syndiquer dans ce contexte est également pratiquement réduite à néant.

La Colombie est un laboratoire de cette violence extractiviste. Les entreprises minières, notamment Drummond, sont accusées d'avoir passé des contrats avec des groupes paramilitaires d'extrême droite pour assassiner des dirigeants syndicaux du charbon. C'est une stratégie de terreur dirigée contre les syndicalistes, les défenseurs des droits humains, les leaders autochtones et les avocats.

La fermeture brutale par Glencore de deux mines de charbon dans un département colombien en 2020, touchant 10 000 travailleurs, illustre la combinaison de violence économique et de fragilisation syndicale. Les négociations ont été menées individuellement avec chaque salarié, sans respect des droits collectifs, dans un contexte de diminution des droits des travailleurs et de

remise en cause des syndicats. Les défenseur·ses de l'environnement sont particulièrement ciblé·es, la Colombie et le Brésil étant deux pays où les militants écologistes sont parmi les plus menacés au monde.

La question de la prostitution en modalité de traite de personnes dans des conditions très violentes, est également un sujet de grande préoccupation qui va de pair avec l'augmentation des grossesses des adolescentes et des maladies vénériennes.

La fermeture est également une problématique d'ampleur quand elle se fait dans sans garanties pour les travailleur·euses et les communautés locales. Ces fermetures laissent des territoires socialement dévastés, avec des travailleurs détruits par les conditions de travail et par la perte de leur statut salarial, et des communautés contraintes à des activités minières informelles sous le contrôle de groupes armés.

Les interventions judiciaires, comme les actions menées par l'avocate Rocio devant la Cour constitutionnelle colombienne ou la Cour interaméricaine des droits de l'homme, montrent toutefois que des victoires sont possibles. L'exemple d'une décision reconnaissant une rivière comme sujet de droit incarne cette articulation entre défense des territoires, protection des peuples autochtones et remise en cause du modèle extractiviste. Mais ces succès provoquent des menaces, contre les avocat·es et militant·es qui s'attaquent aux intérêts miniers.

Intérêts impérialistes en Amérique latine

Un aspect important de la pratique extractiviste est de sa dimension impérialiste, qui ne se limitent pas aux États-Unis mais englobent aussi la Chine, la Russie et les pays européens du centre capitaliste. Bien que l'intervention de Trump au Venezuela est spectaculaire et condamnable, il ne faut pas perdre de vue les autres interventions des États-Unis en Amérique-latine, par exemple dans les élections argentine et chilienne. Des entreprises comme Chevron, condamnée en Équateur en 2012, pèsent sur les orientations politiques des États-Unis d'Amérique par leur proximité avec le gouvernement d'extrême droite de Trump et les réseaux économiques qui soutiennent sa stratégie guerrière et extractiviste. En parallèle, la France et d'autres pays européens participent également à la logique extractiviste avec des opérations militaires en sécurisant les routes des matières premières, notamment au Mali, et par le financement via les banques des multinationales minières.

Cette logique impérialiste est soutenue par une architecture juridique internationale qui affaiblit la souveraineté des États et les droits des populations. Les traités de libre-échange et les mécanismes d'arbitrage permettent aux entreprises d'attaquer les États devant des chambres de commerce étrangères, ce qui limite énormément la possibilité de faire prévaloir les droits sociaux et environnementaux face aux intérêts du grand capital. Aussi, des lois comme le devoir de vigilance sont également affaiblies alors qu'elle a déjà permis d'avoir quelques procès gagnés contre Glencore et des banques.

Politiques guerrières et rôle d'Israël en Amérique latine

Les politiques guerrières apparaissent comme la clé de voute de l'extractivisme. Le « Plan Colombie » a été une politique clé dans la transformation de la violence étatique en un marché de la sécurité privée, où des groupes armés et des sociétés de sécurité se substituent à l'État pour contrôler les territoires et protéger les infrastructures minières. Cette dynamique se retrouve aussi au Mexique ou au Pérou, où l'explosion de la violence armée accompagne l'expansion minière informelle voir criminelle.

Dans ce dispositif, Israël occupe une place particulière en fournissant des technologies militaires et de surveillance de pointe, ainsi que par la formation d'acteurs impliqués dans la répression de militant·es.



Le cas du logiciel Pegasus, utilisé pour espionner entre autres le président colombien Gustavo Petro (premier président de gauche élu en Colombie), symbolise cette privatisation extrême de la surveillance, désormais accessible à tout acteur suffisamment riche, hors de tout contrôle démocratique. Il est important de souligner également les liens entre entreprises minières opérant en Patagonie et entreprises israéliennes. Les incendies de forêt en Argentine sont soupçonnés de faciliter de nouveaux espaces d'exploitation en contournant les lois de protection de la nature et permettant l'implantation d'entreprises israéliennes.

Cette imbrication entre économie de guerre, technologies sécuritaires et extractivisme contribue à la fragilisation de l'État de droit. Cette situation nourrit une « internationale fasciste », dans laquelle des forces d'extrême droite comme Vox en Europe soutiennent l'accélération de l'extractivisme et du racisme, en réactivant des imaginaires coloniaux pour justifier la spoliation des territoires autochtones et la criminalisation des résistances.

Trois leviers de pression essentiels

1/ antimilitarisme : dénoncer les contrats de coopération militaire avec les pays dont la police réprime et arrêter les ventes d'armes.

2/ transition : ne pas la faire en pillant. La transition énergétique actuelle, en particulier vers l'électrique n'est pas possible. Il faut exiger de l'état des investissements massifs dans les Transports publics et la rénovation du bâtiment pour réduire drastiquement notre consommation énergétique

3/ lutter contre l'internationale fasciste. Vox est une tête de pont européenne. Renouveau d'un racisme brutal, avec des imaginaires coloniaux. Les gouvernements d'extrême droite mettent le pied sur l'accélérateur de l'extractivisme. Au Pérou, l'extrême droite (après le coup d'état) a mis fin à certaines limites réglementaires à l'exploitation minière. L'extrême droite n'a plus besoin de se cacher.

TEJE (Travailler ensemble, jeunes et engagé.es – www.teje.fr) œuvre pour la défense des droits humains.

Rocío Torres Bobadilla est une avocate colombienne et défenseuse de l'environnement et des droits humains. Chercheuse et écrivaine sur les questions environnementales, des droits de la nature et des droits humains, elle a accompagné des communautés paysannes, afrodescendantes et autochtones ainsi que des syndicats dans des procès contre de grandes multinationales. Sa sécurité s'est détériorée en raison de son travail pour la défense de communautés contre les multinationales.



C'est notamment l'exemple de l'affaire contre l'entreprise suisse Glencore pour ses fermetures irrégulières de mines, sur laquelle la Cour constitutionnelle colombienne a récemment statué le premier jugement en la matière et s'est prononcée en faveur des communautés affectées. Elle représente les communautés dans l'affaire des licenciements collectifs auxquels plus de 300 travailleurs sont confrontés en raison de ces fermetures irrégulières de mines.

Caroline Weill milite dans un collectif féministe (Género Rebelde) à Cusco (Pérou) et à l'Union syndicale Solidaires. Elle fait sa thèse en anthropologie sur les rapports sociaux de sexe en contexte minier dans la région andine de Cusco, précisément dans le Corredor minier sud andin où Glencore exploite un mégaprojet de cuivre à ciel ouvert. Elle a coordonné par ailleurs la revue Passerelle dans le cadre de son activité salariée pour l'association RITIMO, dont le numéro 24 s'intitule *Décoloniser* et pour lequel elle a publié un article sur l'extractivisme comme moteur de la recolonisation en Amérique latine. Résidant dans la ville de Cusco, elle est également coordinatrice du Réseau de Recherche Critique du Sud basé au Pérou.